

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

165 | janvier-mars 2003

Image et anthropologie

Luc de Heusch, *Du pouvoir. Anthropologie politique des sociétés d'Afrique centrale*

Nanterre, Société d'ethnologie, 2002, 237 p., bibl., index, ill. (« Sociétés africaines » 15)

Jean-Claude Muller



Édition électronique

URL : <http://lhomme.revues.org/15942>

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 319-321

ISBN : 2-7132-1779-2

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Jean-Claude Muller, « Luc de Heusch, *Du pouvoir. Anthropologie politique des sociétés d'Afrique centrale* », *L'Homme* [En ligne], 165 | janvier-mars 2003, mis en ligne le 27 mars 2008, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/15942>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2017.

© École des hautes études en sciences sociales

Luc de Heusch, *Du pouvoir.* *Anthropologie politique des sociétés* *d'Afrique centrale*

Nanterre, Société d'ethnologie, 2002, 237 p., bibl., index, ill. (« Sociétés africaines » 15)

Jean-Claude Muller

- 1 LUC DE HEUSCH a toujours représenté une sorte de mystère en ce qui concerne son véritable ancrage ethnographique. La biographie officielle précise qu'il arriva au Congo à l'époque dite belge (fin 1952) et passa deux ans chez les Tetela et les Hamba. De retour à Bruxelles, il publia nombre d'articles sur ces populations. Néanmoins, il ne se fit vraiment connaître que plus tard, grâce à ses ouvrages comparatifs sur le thème de l'inceste royal en Afrique (qui fut d'ailleurs l'objet de sa thèse de doctorat), sur l'histoire de populations voisines comme celles du Rwanda, sur les mythes de la région équatoriale, sur le sacrifice en Afrique noire, etc., et aussi grâce aux films réalisés sur des artistes célèbres comme Magritte ou Alechinsky. Mais aucune publication monographique consistante sur son périple congolais. Cette lacune est aujourd'hui comblée.
- 2 Dans cet ouvrage, l'auteur nous livre en détail la réponse à une des questions qui l'avait taraudé lors de ses investigations. Il affirme qu'il lui a fallu plusieurs années avant de comprendre les enjeux théoriques du problème auquel il était confronté. Ce sont les progrès conjugués de la théorie générale et des recherches, plus précises sur le contexte local, menées par d'autres chercheurs, qui lui ont permis, quarante ans après, de faire du sens avec son matériel de terrain et de nous présenter une synthèse des réflexions qui n'apparaissaient que de façon fragmentaire – selon son mot – dans quelques articles antérieurs.
- 3 De Heusch s'est intéressé plus particulièrement à une confrérie, celle des « maîtres de la forêt », présente chez plusieurs peuples mais avec des variantes régionales qui peuvent s'analyser de façon différentielle. Cette association s'est propagée à partir d'un foyer d'origine connue. Grâce au travail minutieux et acharné de l'auteur, on peut suivre le

cheminement chronologique de cette propagation. La dimension historique est ici fondamentale mais elle ne fait que renforcer l'aspect de transformation, au sens structural, de l'institution. Comme le disait Claude Lévi-Strauss, « peu d'histoire éloigne du structuralisme, beaucoup y ramène ». C'est cette maxime qui a guidé de Heusch sans qu'il le sache à l'époque, ni même qu'il s'en rende compte, à tel point que, déçu par son terrain, il avoue : « Je mis donc mes notes sous le boisseau et j'entrepris par d'autres moyens l'analyse de la pensée africaine » (p. 10). Ces notes ressurgissent aujourd'hui ; on y voit la dextérité et le sens profond de son terrain. On constate comment, en pleine période du fonctionnalisme triomphant, de Heusch se refuse d'emblée à considérer chaque ethnie autoproclamée comme un tout à analyser sans égard pour ses voisines. Tout au long de l'ouvrage, de Heusch rompt des lances contre l'historien Thomas Turner, qui n'a pas la même optique que la sienne et qui refait l'histoire à partir de mythes modernistes.

- 4 Ce livre débute par l'histoire de la colonisation dans la zone tetela-hamba et celle, ô combien compliquée, des migrations des différents lignages. L'auteur décrit le fonctionnement particulier de cette structure lignagère qui n'a rien en commun avec celle désormais classique des Nuer ou des Tallensi. Les lignages patrilinéaires font parfois appel à leurs neveux utérins ; ce trait se retrouve dans toute la région, on pourrait dire dans une sorte de continuum qui va des groupes patrilinéaires à ceux matrilineaires, ces deux composantes étant évaluées de manière différente selon le groupe. C'est une configuration *sui generis* qu'il faudra bien un jour placer dans une typologie plus nuancée. Pour devenir chef de lignage, les aspirants doivent faire valoir le bien-fondé de leurs prétentions, en pratiquant des dilapidations festives et des distributions de cadeaux que l'auteur n'hésite pas à mettre dans la même catégorie que le potlatch. Ces chefs de lignages n'ont aucun pouvoir religieux.
- 5 Récemment introduite dans le groupe tetela chez qui de Heusch a séjourné, la société des « maîtres de la forêt » y joue un rôle des plus mineurs. Pour en apprendre davantage sur cette société, il décida d'aller dans un groupe voisin, les Hamba, chez qui elle jouait un rôle crucial pour obtenir du prestige et de l'autorité. Cette confrérie est composée de plusieurs grades hiérarchisés auxquels les impétrants accèdent en subissant des initiations ; l'auteur qui a été initié et a participé à de nombreuses cérémonies de ce type nous en donne de belles descriptions. Les initiés doivent payer un prix très élevé aux autres membres de la société qui se partagent ces richesses. En échange, ils ont le privilège de porter sur eux différents objets symboliques : des colliers de dents de léopard, des coiffures de plumes d'aigle et des cloches spéciales. Dans ce groupe, le pouvoir est partagé entre les aînés de lignage et les initiés des « maîtres de la forêt », les *nkumi*. De Heusch démontre également que l'origine de cette confrérie peut être située chez les Nkutshu, peuple anciennement du même groupe que les Tetela et Hamba mais qui tente aujourd'hui de s'en distinguer.
- 6 Dans cette région, contrairement à leurs homologues *nkumi*, les *nkumu* sont, eux, investis d'un pouvoir sacré et religieux, l'*ekopo*, qu'ils doivent aussi, tout sacré qu'il soit, payer par des dilapidations ostentatoires. Ce pouvoir fait du *nkumu* à la fois un juge, un prêtre et un chef de village dont certaines des caractéristiques le rapprochent des rois sacrés, appelés à tort « divins » par Frazer. La principale est qu'ils ne peuvent mourir de mort naturelle ; ils sont donc tués avant. Ce pouvoir *ekopo* est très fluctuant. De Heusch explique que, parti de sociétés où il n'existe aucune structure d'appareil étatique, ce pouvoir est à la fois à l'origine de deux royautés sacrées du sud de la grande forêt, les Kuba et les Bolia, mais

qu'il se dilue et perd ses caractéristiques de pouvoir religieux lorsqu'il s'étend ailleurs, comme chez les Tetela-Hamba. Il s'agit ici d'une désacralisation du pouvoir qui, par ailleurs, peut mener à l'édification de structures étatiques mais, dans les deux cas, à partir d'un pouvoir religieux préexistant et non l'inverse comme certains évolutionnistes linéaires le soutiennent encore. Cette sacralisation du pouvoir est la base et non le résultat de l'État. De Heusch énumère toute une série de situations de cet ordre en Afrique et dans lesquelles existe un pouvoir sacré sans qu'il y ait État. Mais, pour qu'il y ait État et pouvoir d'État, avec son cortège possible, mais non nécessaire,

- 7 de violence institutionnalisée, il faut d'abord un fond légitimant, celui du don. Ce n'est qu'après l'accession à une structure étatique que se pose la question de la violence d'État, sujet sur lequel on a déjà beaucoup écrit. Certains États l'emploient, d'autres non ; entre les uns et les autres, il y a mille nuances d'intensités intermédiaires. Le point principal est que celui qui détient le pouvoir est d'abord responsable de la fertilité des hommes et des bêtes ainsi que de la prospérité du pays, la fonction violente représentée par la guerre étant du ressort d'un autre personnage que le chef ou le roi qui n'ont rien à voir avec elle. La plupart du temps, le roi se tient à l'écart de la violence, un double inversé le représente, comme l'illustre l'exemple mossi si bien analysé par Michel Izard¹. Certes, la protection armée et les guerres pour se procurer femmes et esclaves contribuent à conserver ou à augmenter la prospérité du royaume et c'est le roi qui déclare la guerre. Mais sa fonction principale ne réside pas là. Il arrive cependant que la fonction guerrière l'emporte parfois sur le reste : c'est le cas en Afrique de l'Ouest après la conversion à l'islam ou en Afrique australe où, avec Shaka et ses successeurs, le pouvoir a basculé du côté exclusif de la violence. Mais ce sont là des exceptions qui, comme le veut l'expression consacrée, confirment la règle. Pourtant, même dans ces exemples, les vainqueurs essaient de se donner une légitimité religieuse soit en tentant d'assumer eux-mêmes ce qui reste du pouvoir mystique local de prospérité, soit en en créant un autre.
- 8 L'ouvrage mêle descriptions ethnographiques profondes et comparaisons à l'échelle du continent. De Heusch ne nous apparaît plus seulement comme un théoricien brillant mais aussi comme un ethnographe méticuleux. Il a eu l'audace de suivre des pistes que ses collègues de l'époque ont préféré dédaigner et qui lui ont permis de faire la riche moisson à laquelle nous avons accès aujourd'hui.

NOTES

1. Cf. Michel Izard, *Gens du pouvoir, gens de la terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga*, Cambridge, Cambridge University Press/Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985.

AUTEUR

JEAN-CLAUDE MULLER

Université de Montréal, Département d'anthropologie, Canada.